

Laboratoires juniors : appel à création, renouvellement.

Les laboratoires juniors sont des structures de recherche temporaires (deux ans, éventuellement renouvelable deux fois un an) créées à l'initiative d'un groupe d'élèves, qui soumettent un projet de recherche auprès de la vice-présidence recherche.

La dotation globale varie entre 1 000 euros et 6 000 euros (s'il y a un volet expérimental). La création des laboratoires juniors et leur niveau de financement sont décidés par le Président de l'établissement après avis du conseil scientifique (et avis de rapporteurs sur le dossier).

Le laboratoire junior est avant tout une initiative de recherche, devant déboucher sur une publication ou un colloque. Les sujets devront correspondre à des champs disciplinaires plus larges que ceux de la thèse. L'interdisciplinarité et les actions de vulgarisation et de diffusion des savoirs seront des éléments forts de l'appréciation du projet. Les laboratoires juniors sont ouverts à des collaborations extérieures. A l'issue de leur mandat, les laboratoires juniors remettent un rapport d'activité et un bilan financier au conseil scientifique.

Tout étudiant inscrit dans un Master et/ou en doctorat dans un laboratoire de l'ENS peut participer à un laboratoire junior.

Le responsable d'un laboratoire junior devra être titulaire d'une agrégation ou d'un Master 2 ou être inscrit en thèse à l'ENS de Lyon. Dans tous les cas il devra disposer d'au moins une année entière de scolarité à l'ENS de Lyon.

Le canevas de ce dossier est attaché au présent document. Brièvement, le responsable y présentera le projet qui définit :

- les objectifs à atteindre
- la méthodologie adoptée
- les techniques utilisées
- la liste des membres du laboratoire (élèves, auditeurs ou étudiants, participants de moins de 30 ans qui n'appartiennent ni au corps des enseignants-chercheurs, ni à celui d'un des organismes de recherche)
- le budget et un échéancier
- les modalités de restitution des résultats.

Parallèlement, les laboratoires juniors qui souhaitent une prolongation d'un an ou un financement exceptionnel pour une action particulière sont invités à déposer également un dossier.

Pour 2015, les laboratoires juniors pourront postuler de façon classique, mais également dans le cadre du CHELs, ou dans le cadre d'une collaboration avec le musée des confluences.

Labo junior CHELs

Le Collège des Hautes Études – Lyon Science[s], créé en janvier 2013, regroupe l'École Centrale de Lyon, l'École Normale Supérieure de Lyon, Sciences Po Lyon, VetAgro Sup et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse. La collaboration entre étudiants des établissements membres du CHELs est encouragée pour la création de labo junior, en parallèle à la mise en place des parcours pluridisciplinaires pour l'obtention de compétences croisées.

Tout étudiant inscrit dans l'un des établissements de Lyon Sciences[s] peut participer à un Labo Junior CHELs. Un Labo Junior CHELs est constitué d'un étudiant porteur du projet, associé à au moins 3 autres étudiants (au moins 2 établissements de Lyon Sciences[s] représentés). Les laboratoires juniors n'excluent pas des collaborations extérieures à Lyon Science[s].

Labo junior Musée des Confluences

Au delà du lien structurel qui lie l'ENS et le musée des Confluences, c'est une association de compétences et une volonté commune de développer et diffuser les connaissances.

Dans le cadre des Labos Junior, le musée des Confluences propose plusieurs pistes de collaboration :

- La diffusion des savoirs

Le musée propose d'accueillir les étudiants, pour leur permettre de :

- proposer au public une médiation scientifique autour d'un sujet de recherche lié à ses collections
- de travailler avec le musée à l'organisation de conférences en lien avec les sujets de recherche
- de diffuser sur différents supports média du musée des contenus scientifiques : web radio, réseaux sociaux, publications numériques et papiers

- La création d'outils de vulgarisation scientifique

En lien étroit avec le service médiation du musée, les étudiants peuvent être amenés à : concevoir des ateliers scientifiques pour un large public en lien avec leur sujet de recherche concevoir et réaliser des outils de médiation scientifiques (applications numériques, mallette pédagogique, livret de visite,...)

- La recherche in-situ

Le musée peut mettre à disposition des étudiants, un espace de travail permettant au chercheur de mener son projet, et de le présenter au public.

Des actions spécifiques sont envisagées, pour rendre accessible les projets de recherche aux différents publics, en favorisant les échanges intergénérationnels.

- L'exposition comme lieu d'expression de la recherche

Le musée peut en fonction du sujet de recherche consacrer une exposition au sujet traité en confiant à l'étudiant le commissariat scientifique ainsi que la rédaction de la publication qui l'accompagne.